

Usage détourné du protoxyde d'azote

Aide au diagnostic et à la prise en charge d'une intoxication

L'usage de protoxyde d'azote (sous forme de cartouches ou de bonbonnes destinées à un usage culinaire) est en forte augmentation depuis plusieurs années, en particulier chez les jeunes adultes. **Les effets recherchés sont notamment : hilarité, euphorie, désinhibition, anxiolyse, « défonce ».**

PENSEZ A L'INHALATION DE « PROTO » OU « GAZ HILARANT », CHEZ UNE PERSONNE QUI PRÉSENTE DE FAÇON INEXPLIQUÉE :

 <p>DES SIGNES NEUROLOGIQUES</p>	<p>Spécifiques d'une atteinte centrale et/ou périphérique (paresthésie, hypoesthésie, déficits sensitivo-moteurs, troubles de la marche, ataxie, etc.) Aspécifiques (céphalées, malaise, trouble cognitif, vertiges, etc.)</p>
 <p>DES SIGNES CARDIOVASCULAIRES</p>	<p>Signes thrombotiques (thromboses, embolie pulmonaire, AVC, syndrome coronaire aigu, etc.) Signes cardiaques (sensation d'oppression, de douleur thoracique, trouble du rythme cardiaque, etc.)</p>
 <p>DES MANIFESTATIONS PSYCHIATRIQUES</p>	<p>Comportementales (agitation, agressivité, etc.) Psychotiques (hallucinations visuelles/auditives, délire paranoïaque, etc.) Anxieuses (angoisse, anxiété, attaque de panique, etc.) Thymiques (tristesse, irritabilité, idées suicidaires, etc.) Cognitives (« confusion », amnésie, etc.) Troubles de la vigilance (insomnie, inversion du rythme nyctéméral, etc.)</p>
 <p>DES TRAUMATISMES & CHUTES</p>	<p>Accidents de la voie publique Brûlures (froid)</p>

PRISE EN CHARGE



Traitement adapté à la symptomatologie

Prise en charge pluridisciplinaire, le cas échéant

Prise en charge addictologique : recherche des troubles liés à l'usage (abus, dépendance)

Arrêt définitif de la consommation de protoxyde d'azote

Nécessité d'évaluer les autres causes possibles

➡ Pour déclarer les cas d'abus, de dépendance, ou d'usage détourné : signalement.social-sante.gouv.fr
Si vous avez des questions sur les risques liés au protoxyde d'azote,
vous pouvez contacter **le centre d'addictovigilance (CEIP-A) de votre région.**

➡ En cas de besoin, demandez un avis toxicologique aux centres antipoison (24 h/24 h) : centres-antipoison.net